



Syndicat Intercommunal Varois d'Aide aux Achats Divers

SÉANCE DU 23 mars 2016

Objet de la délibération : Participation du SIVAAD aux frais d'organisation de repas des réunions

Délibération prise conformément à l'ordre du jour expédié le 02 Mars 2016

Nombre de Conseillers Syndicaux : 86

En exercice : 86

Présents : 54

Pouvoirs : 0

Excusés : 18

Votants : 53

L'an deux mille seize, le 23 mars à dix heures, le Comité Syndical du Syndicat Intercommunal Varois d'Aide aux Achats Divers, régulièrement convoqué, a été assemblé au nombre prescrit par la loi, en Mairie de Gassin, au sein du foyer des Anciens, sous la présidence de Madame Jacqueline REGNAUD, Présidente.

Etai^{ent} présents :

Délégués Titulaires	
BANDOL	Mme BOURON Valérie
BESSE SUR ISSOLE	M. SALABERT Alain – M. BASSO Charles
BRUE AURIAC	M. BESNARD Gilbert – Mme REINA Béatrice
CARCES	Mme DONADU Joëlle
CAVALAIRE	M. LAURENT Jean-Luc – Mme GAUTHIER Sylvie
EVENOS	M. DEMARLIER Alain
FAYENCE	Mme ADER Danièle
FIGANIERES	M. CONSEIL Georges
FLASSANS	Mme HEBERT Aline – M. MICHEL Pierre
GASSIN	Mme MARCELLINO Anne-Marie – Mme SOLER Béatrice
LA CROIX VALMER	M. NONJARRET Yves
LA FARLEDE	Mme BRUNEAU Dominique – Mme GAMBA Mireille
LA GARDE FREINET	Mme DUCONGE BORIE Nicole – Mme DEPLAINE Virginie
LA LONDE LES MAURES	Mme SCHATZKINE Nicole – Mme QUERO Eliane
LA VALETTE DU VAR	Mme PLATANIA Sylvie
LE LAVANDOU	Mme CARLETTI Monique
LE REVEST-LES-EAUX	Mme REGNAUD Jacqueline – M. VIZIALE Jean-Marc
LE THORONET	Mme PELLERIN Annick
MAZAUGUES	M. DARMUZEY Alain
MONTFORT SUR ARGENS	Mme QUINANZONI Lucienne – Mme ROLFE Jacqueline
NANS LES PINS	Mme PADOVANI Aurore
OLLIOULES	Mme BESSON Carine – M. RIGHI Dominique
PIERREFEU	M. LAVAL Christian
PUGET-VILLE	Mme FROGER Geneviève
RAMATUELLE	Mme TRUC Odile – Mme AMIEL Patricia
SAINT MANDRIER	M. TOULOUSE Christian
SAINT TROPEZ	Mme ISNARD Evelyne
SIX-FOURS-LES-PLAGES	M. PERRIER Denis – Mme ROSTAGNO Agnès

SOLLIES PONT	Mme RAVINAL Danièle – M. COIQUAULT Jean-Pierre
SOLLIES TOUCAS	Mme PERLES Catherine
TOURRETTES	Mme GAUBERTI Anne-Marie
VIDAUBAN	Mme NAVARRO Monique – Mme KIRSCH Carla

Délégués Suppléants avec voix délibérative	
BANDOL	Mme BOURGEOIS Ginette
NANS LES PINS	Mme GASTEL Christine
PIERREFEU	M. BIGARE Marc
PUGET-VILLE	Mme YVETOT Claire
SAINT MANDRIER	M. BOUVIER Rémy
SAINT TROPEZ	Mme GIRODENGLO Jocelyne

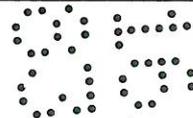
Délégués Suppléants sans voix délibérative	
GASSIN	M. GIRAUD Philippe

Pouvoirs :

Pouvoirs
Néant

Excusés :

Absences Excusées	
BORMES	Mme PIERRE Véronique – Mme MAGREAU Josiane
CARCES	Mme EINAUDI Nadine
FAYENCE	Mme BOULARD Virginie
FIGANIERES	Mme AUBOIN-LEROY Chantal
LA CROIX VALMER	M. SIEGEL Philippe – Mme HURJUT Catherine
LE RAYOL CANADEL	Mme DE PONPILLY Béatrice
MAZAUGUES	M. CAYOL Francis
PIGNANS	M. HAY André – M. BASTIANELLI Jean-Pierre
SAINT CYR	Mme MANFREDI Christine
SAINT MANDRIER	Mme DEMIERRE Colette
SAINT ZACHARIE	M. CASTINEL Louis – M. POLLUS Alfred
SOLLIES TOUCAS	Mme GUICHARD Isabel
SOLLIES VILLE	M. HUBERT Gilles
TOURVES	M. CORTESE Régis



Le secrétariat est assuré par *Mme Pelletier Annick* pour la Commune de Thauronnet

Objet de la délibération : Participation du SIVAAD aux frais d'organisation de repas des réunions

Madame la Présidente du SIVAAD expose :

- Vu l'arrêté préfectoral en date du 08 Septembre 1983 portant création du Syndicat Intercommunal Varois d'Aide aux Achats Divers.
- Considérant le coût croissant lors de l'organisation des différentes réunions
- Considérant que le budget primitif 2016 permet cette dépense
- Mme la Présidente propose de prendre en charge une partie des frais de restauration, lors des différentes réunions organisées dans les communes qui le souhaitent.
- Dit que le montant de cette prise en charge sera d'un montant maximum de **9€ par personne**, lorsque la commune en fera la demande

LE COMITE SYNDICAL APRES AVOIR DELIBERE

- Oui l'exposé de Madame la Présidente
- Décide de fixer le montant maximum de prise en charge à **9 € par personne** lorsque la commune en fera la demande.
- Dit que les crédits nécessaires sont inscrits au compte 6257 du Budget Primitif 2016.

Pour	53
Contre	0
Abstention	0

Ainsi fait et délibéré, le 23 Mars 2016 à Gassin.

Pour extrait conforme
La Présidente du SIVAAD
Jacqueline REGNAUD

